

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MOIST METAL GRIP CURING AGENT

Date de révision : samedi 30 mai 2015

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société / l'entreprise :

1.1 Identificateur de produit :

Moist Metal Grip Curing Agent

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Peinture

Concentration d'utilisation : /

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Superior Products Europe N.V

Kampweg 123

B2990 Wuustwezel

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

003270245245

SECTION 2 : Identification des dangers :

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008 :

**H226 Flam. Liq. 3 H312+H332 Acute tox. 4 H315 Skin Irrit. 2 H319 Eye Irrit. 2 H335 STOT SE 3
H373 STOT RE 2**

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement 67/548/EC :

R10 R20/21: Nocif R36/37/38: Irritant R48/20: Nocif

2.2 Éléments d'étiquetage :

Symboles :



Mention d'avertissement :

Attention

Mentions de danger :

H226 Flam. Liq. 3 :	Liquide et vapeurs inflammables.
H312+H332 Acute tox. 4 :	Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.
H315 Skin Irrit. 2 :	Provoque une irritation cutanée.
H319 Eye Irrit. 2 :	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 STOT SE 3 :	Peut irriter les voies respiratoires.
H373 STOT RE 2 :	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence :

P280 :	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux / du visage.
P301+P312:	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P302+P352:	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338:	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau Pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P403+P233:	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de Manière étanche.
P501:	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Contient :

Xylène, mélange d'isomères

2.3 Autres dangers :

Aucun

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants :

Xylène, mélange d'isomères	5% - 15%	CAS N° : EINECS : Numéro d'enregistrement REACH : CLP Classification : Phrases R :	1330-20-7 215-535-7 H226 Flam. Liq. 3 H304 Asp. Tox. 1 H312 Acute tox. 4 H315 Skin Irrit. 2 H319 Eye Irrit. 2 H332 Acute tox. 4 H335 STOT SE 3 H373 STOT RE 2 R10 R20/21 R36/37/38 R48/20 R65
----------------------------	----------	--	--

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

SECTION 4 : Premiers secours :

4.1 Description des premiers secours :

Toujours s'informer le plus rapidement possible auprès d'un médecin en cas de troubles sévères ou persistants.

Contact avec la peau : retirer les vêtements souillés, rincer la peau avec beaucoup d'eau et transporter immédiatement à l'hôpital.

Contact avec les yeux : rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact pour autant que cela soit possible aisément), et transporter chez un médecin.

Ingestion : laisser rincer la bouche, NE PAS provoquer de vomissements et transporter immédiatement à l'hôpital.

Inhalation : se tenir droit, air frais, repos, et transporter immédiatement à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Contact avec la peau : rougeur, douleur

Contact avec les yeux : rougeur

Ingestion : diarrhée, migraine, crampes abdominales, somnolence, vomissements

Inhalation : mal de gorge, toux

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Aucun

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie :

5.1 Moyens d'extinction :

Eau pulvérisée, poudre, mousse, CO2

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Aucun

5.3 Conseils aux pompiers :

Produits extincteurs à éviter : aucun

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, les fumées, les poussières et les vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas déverser dans les égouts ou dans les eaux publiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Imbiber d'un matériau absorbant inerte.

6.4 Référence à d'autres sections :

Pour plus d'informations voir les sections 8 et 13

SECTION 7 : Manipulation et stockage :

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Traiter avec prudence afin d'éviter des fuites.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Conserver dans un emballage bien fermé dans un endroit fermé et bien ventilé, à l'abri du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Peinture





SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle :

8.1 Paramètres de contrôle :

Ci-dessous, vous trouverez une énumération des constituants dangereux repris sous la rubrique 3 dont les valeurs TLV sont connues

Xylène, mélange d'isomères 221 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition :

Protection des voies :	a utiliser avec une ventilation d'extraction suffisante. Aux endroits où il y a des risques respiratoires, utilisez le cas échéant un masque épurateur. Comme protection contre ces niveaux préjudiciables, utilisez le type ABEK.	
Protection de la peau :	manipuler avec des gants en nitrile (EN 374). Temps de passage > 480' Epaisseur 0.35 mm. Bien contrôler les gants avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur de la main nue. Le caractère approprié pour un lieu de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection.	
Protection des yeux :	garder à portée de main un flacon rince-œil rempli d'eau pure. Des lunettes de protection antipoussière bien ajustées. En cas de problèmes de traitement exceptionnels, porter un masque et une combinaison de protection.	
Autres Protections:	vêtements imperméables. Le type des moyens de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le lieu de travail.	

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques :

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Point de fusion/trajet de fusion :	/
Point d'ébullition/trajet d'ébullition :	139 °C — 142 °C
pH :	/
pH 1% dilué dans l'eau :	/
Pression de vapeur/20°C :	/
Densité de vapeur :	non applicable
Densité relative/20°C :	0,940 kg/l
Aspect/20°C :	liquide
Point d'éclair :	25 °C
Inflammabilité (solide, gaz) :	non applicable
Température d'auto-inflammabilité :	/
Limite supérieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %) :	/
Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %) :	/
Propriétés explosives :	non applicable
Propriétés comburantes :	non applicable
Température de décomposition :	/

Solubilité dans l'eau :	pas soluble
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	non applicable
Odeur :	caractéristique
Seuil olfactif :	non applicable
Viscosité dynamique, 20°C :	100 mPa.s
Viscosité cinématique, 20°C :	106 mm ² /s
Taux d'évaporation (n-BuAc = 1) :	0,760

9.2 Autres informations :

Composé organique volatile (COV) :	45,90 %
Composé organique volatile (COV) :	431,460 g/l

SECTION 10 : Stabilité et réactivité :

10.1 Réactivité :

Stable sous conditions normales.

10.2 Stabilité chimique :

Éviter des températures extrêmement élevées ou extrêmement basses

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Aucun

10.4 Conditions à éviter :

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

10.5 Matières incompatibles :

Aucun

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Ne se décompose pas lors d'une utilisation normale

SECTION 11 : Informations toxicologiques :

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Sur la préparation même :	donnée non disponible
Informations générales :	voir ingrédients sous rubrique 3
Toxicité aiguë calculée, LD50 orale rat :	/
Toxicité aiguë calculée, LD50 dermale rat:	1 763,047 mg/kg

SECTION 12 : Informations écologiques :

12.1 Toxicité :

Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité :

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol :

Classe de danger pour l'eau, WGK : 2

Solubilité dans l'eau : pas soluble

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB :

Donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes :

Donnée non disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination :

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Il est interdit de déverser ce produit dans les égouts. L'élimination doit être assurée par les instances compétentes. D'éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

SECTION 14 : Informations relatives au transport :

14.1 Numéro ONU :

1263

14.2 Nom d'expédition des Nations unies :

UN 1263 Peintures, 3, III, (D/E)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport :

Classe(s) : 3

Numéro d'identification du danger : 30

14.4 Groupe d'emballage :

III

14.5 Dangers pour l'environnement :

Pas dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

- Caractéristiques de danger :** Risque d'incendie. Risque d'explosion. Les dispositifs de confinement peuvent exploser sous l'effet de la chaleur.
- Indications supplémentaires :** Se mettre à l'abri. Se tenir à l'écart des zones basses.
Empêcher les fuites de matières de s'écouler dans les eaux environnantes ou le système d'égout.



SECTION 15 : Informations réglementaires :

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

- Classe de danger pour l'eau, WGK :** 2
- Composé organique volatile (COV) :** 45,900 %
- Composé organique volatile (COV) :** 431,460 g/l

Étiquetage par Règlement (CE)

648/2004 : Hydrocarbure aromatiques > 30%

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

pas de données disponibles

SECTION 16 : Autres informations :

La signification des abréviations utilisés dans la fiche de données de sécurité :

- Nr :** numéro
- CAS :** Chemical Abstracts Service
- EINECS:** European Inventory of Existing Commercial chemical Substances
- WGK :** Classe de pollution des eaux
- WGK 1 :** peu dangereux pour l'eau
- WGK 2 :** dangereux pour l'eau
- WGK3 :** extrêmement dangereux pour l'eau
- ADR :** Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
- TLV :** Threshold Limit Value

PTB : persistantes, toxiques et bioaccumulables
VPVB : substances très persistantes et très bioaccumulables
CLP: Classification, Labelling and Packaging of chemicals
DPD : Dangerous Preparations Directive

La signification des Phrases R & H utilisés dans la fiche de données de sécurité :

R10 : Inflammable. **R20/21 :** Nocif par inhalation et par contact avec la peau. **R36/37/38 :** Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. **R48/20 :** Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. **R65 :** Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

H226 Flam. Liq. 3 : Liquide et vapeurs inflammables. **H304 Asp. Tox. 1 :** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. **H312 Acute tox. 4 :** Nocif par contact cutané. **H312+H332 Acute tox. 4 :** Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation. **H315 Skin Irrit. 2:** Provoque une irritation cutanée. **H319 Eye Irrit. 2:** Provoque une sévère irritation des yeux. **H332 Acute tox. 4:** Nocif par inhalation. **H335 STOT SE 3:** Peut irriter les voies respiratoires. **H373 STOT RE 2:** Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Raison de la révision, modifications dans les rubriques suivantes :

non applicable

Numéro de référence MSDS :

ECM-108302,00

Cette fiche de données de sécurité concernant la sécurité est rédigée conformément l'annexe II/A de la règlement (UE) N°453/2010. La classification a été calculée conformément à la directive 67/548/EWG européenne, 1999/45/EC et règlement 1272/2008 avec leurs amendements respectifs. Elle a été rédigée de façon très soigneuse. Néanmoins nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de quelque nature qu'il soit, provoqué par l'utilisation des présentes L'utilisateur devra procéder lui-même à une étude d'appropriation et de sécurité en vue d'une utilisation de cette préparation dans le cadre d'une expérimentation ou d'une nouvelle application.